

Créateurs de droits nouveaux

ALTERNANTS

ESSENTIELS POUR RELEVER LES DÉFIS À VENIR

EDF sera confronté demain à de grands défis (construction de nouvelles tranches nucléaires, développement des énergies renouvelables, accueil/conseil des clients...).

Dans ce contexte la formation, le maintien et le développement des compétences sont un enjeu majeur.

L'alternance constitue un des axes clés au service de cet enjeu et EDF doit évoluer sur le traitement social de cette population afin de rester attractif.

POUR TOUS LES ALTERNANTS, NOUS REVENDIQUONS :

- Une embauche statutaire à la fin de leur CDD
- La gratification de fin d'année (au même titre que les agents statutaires)
- A minima une rémunération équivalente à 100 % du SMIC
- Les mêmes avantages que les salariés statutaires (primes, congés et avantages sociaux)



Pensez à vous ! Rejoignez-nous !

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 6 AU 13 NOVEMBRE 2023